



Réunion de mobilisation du Conseil de Développement

Saint-Mihiel, le 14 juin 2017



**Mot d'accueil de M. Denoyelle,
Président du PETR Cœur de Lorraine**

Pôle
d'Équilibre
Territorial
et Rural



Cœur de
Tour de table

Pôle
d'Équilibre
Territorial
et Rural



Présentation des objectifs de la réunion et de son déroulé

Pôle
d'Équilibre
Territorial
et Rural

Ordre du jour /déroulé de la réunion



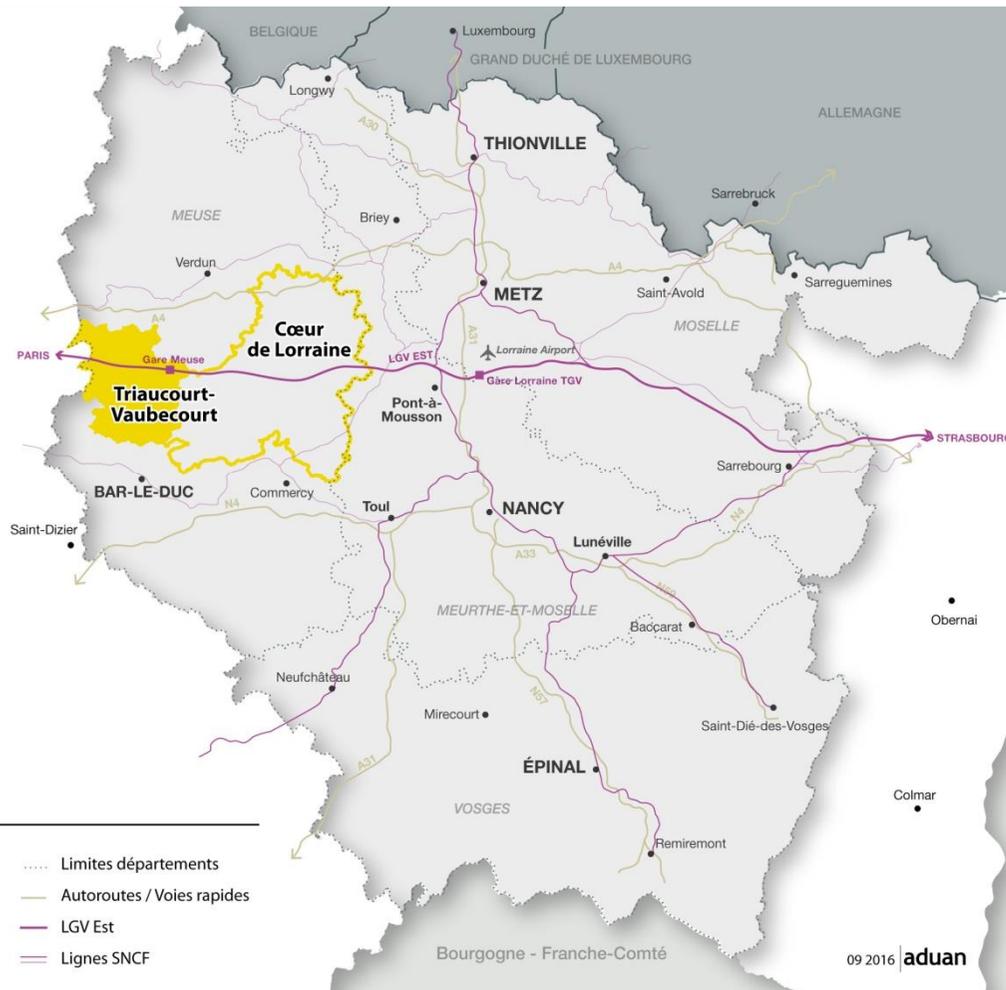
- 1. Présentation du PETR Cœur de Lorraine**
- 2. Présentation du Conseil de Développement**
- 3. Temps d'échange suivi d'un moment convivial**



1. Présentation du PETR

Territoire du PETR

▲ Périimètre en cours d'évolution



“ 1.600 km² (26% de la Meuse)

“ 4 EPCI - 123 communes

“ 26.436 habitants (14% de la population de la Meuse)

“ 7.239 emplois (11% des emplois de la Meuse)

“ Trait d'union entre la Marne et la Meurthe et Moselle

Objectif et missions du PETR

❑ Objectif du PETR:

Réaffirmer notre territoire rural comme un acteur
essentiel en Meuse et en Lorraine

❑ Missions:

- ~ Elaborer et suivre le **projet de territoire** du PETR
- ~ **Fédérer et coordonner** des actions et projets touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs du territoire;
- ~ Elaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre un **SCoT**
- ~ Etre le cadre de la **contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires,**
- ~ Favoriser un **développement économique, social et territorial équilibré.**

Fonctionnement du PETR

1 instance décisionnelle

Conseil syndical avec représentation tenant compte du poids démographique des EPCI membres

2 instances consultatives

Conseil de Développement Territorial (acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs)

Conférence des Maires

Forme juridique : Etablissement Public, soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes fermés



Projets et politiques du PETR

1. Elaboration d'un projet de territoire

Qu'est ce qu'un projet de territoire ?

- Document cadre définissant les ambitions du territoire et indiquant le plan d'actions à mettre en œuvre, dans les 10 prochaines années, pour les concrétiser
- Projet devant fédérer les acteurs locaux, donner des pistes concrètes pour un développement équilibré

Comment est il élaboré ?



- Elaboration en concertation avec les élus et partenaires privés
- Elaboration démarrée dès 2015 et devant s'achever début 2018



Projets et politiques du PETR

2. Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Qu'est ce qu'un SCoT?

- Document de planification et d'urbanisme
- Assure la cohérence de différentes politiques, telles que celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilité....

Pourquoi un SCoT à l'échelle PETR ?

Avoir un SCoT adapté aux enjeux spécifiques du territoire



Projets et politiques du PETR

3. Elaboration et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS)

Pourquoi un CLS?

Pour coordonner les politiques de santé des collectivités avec l'ARS

Quel bilan du CLS 2014-2016 du PETR Cœur de Lorraine?

- “ Organisation de journées d'information, sensibilisation et dépistage,
- “ Mise en place de défibrillateurs et formations sur le territoire,
- “ Dynamique favorable aux maisons de santé et aux consultations avancées,
- “ Projets menés avec des partenaires associatifs locaux (ateliers préventions, activités sportives, permanences santé, temps d'échanges intergénérationnels...).

Quelles perspectives ?

Élaboration en 2017 d'un CLS 2nde génération

Priorités: Coordination, information et prévention



Projets et politiques du PETR

4. Mise en œuvre d'une politique environnementale

- " Réalisation d'une étude sur la structuration de la filière bois
- " Labellisation Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPCV) permettant d'obtenir des financements pour des projets en faveur de la transition écologique :

A. **Convention initiale signée par le PETR et Saint-Mihiel fin 2016 : 500.000 €**

- " Réhabilitation énergétique (Saint-Mihiel), Mobilité électrique ,Profil énergétique

B. **Avenant à la convention signé le 28 février 2017 : + 460.000 €**

- "Education à l'Environnement et au Développement Durable
- "Mobilité électrique (portage de repas à domicile, covoiturage)
- "Projet alimentaire territorial
- "Cultiver, valoriser, découvrir le territoire du PETR Cœur de Lorraine

Projets et politiques du PETR

5. Elaboration, suivi et mise en œuvre d'un Contrat de Ruralité sur la période 2017-2020

- “ 1 Contrat de Ruralité pour **coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux**
- “ Un travail commencé dès octobre 2016, **1 signature prévue le 28 juin 2017**
- “ Un Contrat réunissant différents partenaires: Etat, CR, CD, CC, PNRL,...
- “ Un Contrat portant sur 6 thématiques
- “ Un Contrat recensant des actions considérées comme structurantes pour le territoire

Projets et politiques du PETR

5. Politique de développement économique

- “ Soutien aux communautés de communes pour l’élaboration d’une candidature FISAC
- “ Suivi des projets structurants des collectivités

6. Autres actions

- “Coordination des OPAH
- “Mise en réseau + participation aux réseaux
- “Relations avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental...
- “





2. Présentation du Conseil de Développement

Qu'est ce qu'un Conseil de Développement?

« Un conseil de développement territorial réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du pôle d'équilibre territorial et rural. »

loi MAPTAM (art. 79)

- Consulté sur les principales orientations du PETR
- Peut donner son avis/être consulté sur toute question d'intérêt territorial.
- Modalités de fonctionnement déterminées par les statuts du PETR et pouvant être détaillées dans un règlement intérieur.
- ***Assemblée consultative représentant la société civile locale, force de réflexion, de propositions, d'animation et d'évaluation, œuvrant dans l'intérêt général***

Quelles sont les missions d'un Conseil de Développement?

- **Un lieu de réflexion** prospective (observation des évolutions sociétales et des dynamiques citoyennes) et transversale **pour alimenter et enrichir les projets.**
- **Une force de proposition**, un laboratoire d'idées avec un rôle d'éclaireur et d'alerte à partir des spécificités du vécu du territoire.
- **Un espace de dialogue** entre des acteurs divers.
- **Un espace de débats** et de construction d'une intelligence collective rapprochant notamment élus et citoyens
- **Un lieu d'expertise citoyenne** sur le contenu des politiques publiques (à partir de réflexion, d'études, d'élaboration de propositions et d'évaluation).
- **Le garant d'une vision collective et partagée, l'ambassadeur du territoire**

Sur quoi peut travailler un Conseil de Développement?

Exemples de travaux menés par des Conseils de Développement

” Santé:

- Codév Boulonnais: rédaction par le groupe santé d'un rapport de propositions stratégiques pour un programme santé sur le territoire (état des lieux, identification d'objectifs, puis élaboration de proposition)
- Codév Arras Pays d'Artois : réalisation d'une enquête santé en ligne

” Environnement:

- Séances d'information de la société civile sur des points particuliers (Ex: démarche Zéro déchets Codév Pays de Lorient)
- Groupe de travail sur le développement des circuits de proximité (Ex: Sud de l'Aisne)
- Organisation d'un concours photo valorisant les patrimoines (Ex: Sainte Baume)

” Aménagement et urbanisme:

- Codév Pays de Lorient: Travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT, et élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs

Sur quoi peut travailler un Conseil de Développement?

Exemples de travaux pouvant être menés par le Conseil de Développement du PETR

- ” Travail sur le projet de territoire
- ” TEPCV: organisation d'une soirée débat sur les circuits courts
- ” FISAC: organisation de la journées portes ouvertes prévues dans les candidatures
- ” CLS: mise en place d'actions de communication, d'enquêtes santé, proposition d'actions...
- ” Contribution à l'élaboration du SCoT
- ” Travaux sur les thèmes transversaux avec les Commissions, comme notamment l'art de vivre et le développement économique
- ”

Quelle est la composition d'un Conseil de Développement ?

- ” **Modalités de désignation et durée des mandats** fixées par le PETR
- ” Composition devant refléter la **diversité de la société civile**
- ” Le Codév peut associer de simples citoyens, des gens qui ne sont pas élus associatifs ou élus syndicaux, des spécialistes du territoire
- ” Les membres doivent habiter, travailler ou œuvrer sur le territoire
- ” La participation au CD sur la base d'un **engagement volontaire et bénévole** des candidats. Les membres peuvent toutefois être défrayés pour les déplacements.
- ” La participation au CD doit permettre de travailler sur des **sujets d'intérêt général**

Comment s'organise un Conseil de Développement ?

Le CD réunit :

- **Un Président (membre élu)** désigné soit par le Président du PETR, soit par les membres, soit par les deux.
- **Un Bureau, élu par les membres du Codév,** qui assure l'animation. Est composé de différents membres, dont les rapporteurs/animateurs de commissions
- **Une Assemblée Plénière réunie 1 à 2 fois par an** pour débattre du programme de travail, pour examiner et voter les avis et contributions proposés par les commissions, pour débattre de sujets thématiques proposés par le bureau
- **Des groupes de travail ou commissions thématiques qui peuvent être mises en place pour** permettre des travaux ou actions particulières et concrètes

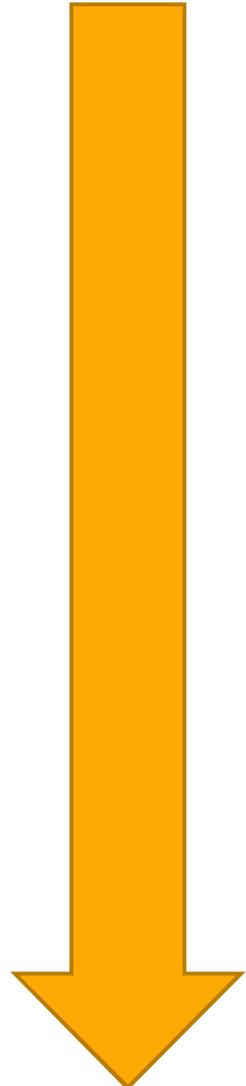
Exemples de thématiques: développement économique et attractivité/ qualité de vie et cohésion sociale/ rayonnement et coopérations

Comment s'organise un Conseil de Développement ?

- Le Conseil de Développement peut être saisi par les élus ou agir en auto-saisine sur toute question intéressant le territoire.
- Les avis du Conseil de Développement sont des recommandations, jamais des exigences ou des revendications.
- Un règlement intérieur adopté par le Codév peut préciser certaines règles de fonctionnement.
- C'est le PETR qui va fixer les moyens humains et financiers à allouer au fonctionnement du CD et veiller au bon exercice de ces missions.
- Pour ses travaux, le CD s'appuie sur les services du PETR



Quelles perspectives pour le Conseil de Développement, suite à cette réunion ?



Fin juin : obtention d'une liste définitive de personnes candidates au Conseil de Développement

Juillet 2017 (ou au plus tard, début septembre) : validation de la liste définitive des membres du Conseil de Développement par le CS

Septembre /octobre 2017 :

- Travail d'un groupe restreint du Conseil de Développement sur un règlement intérieur
- Organisation d'une première assemblée plénière du Conseil de Développement, permettant approbation du règlement intérieur, élection président et bureau et constitution des commissions de travail
- Travail et validation du projet de territoire



3. Temps d'échanges suivi d'un moment convivial



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE